Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le 06/04/2023
ID : 007-210703468-20230404-DEL2023_015SG-DE

VIVIERS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-015

Séance publique du 4 avril 2023

Le 4 avril 2023 à 18 heures, le Conseil Municipal de VIVIERS s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Martine MATTEI, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux :
- en exercice : 27
- présents à la séance : 21
Date de l'envoi et de l'affichage de la convocation : 29.03.23

Étaient présents : Mme MATTEI Martine – Mme CHAIX Marie-Pierre - M. LEBRETON Frédéric - Mme RIFFARD-VOILQUE Martine – Mme COMBIER Marie-Christine – M. HAUSHERR François - Mme LARMANDE Véronique - M. FRANCOIS Patrick – M. WNUK Stanislas (*arrivé à 18 h 15*) - DAHMANI Samira – Mme FAURE-ALLIRAND Estelle – Mme ROCHE Patricia - M. RANCHON Denis – Mme BOUGUERRA Nadia – M. ROYERE Christian -Mme BOZIER Sylvie – M. LAVIS Christian (*arrivé à 18 h 30*) - M. HALLYNCK Dominique – Mme STEL Julie - M. SAEZ Jean-Pierre – M. GUILLERM Stéphane

Absents : M. MURCIA Antoine et Mme PORQUET Céline

Procurations :
- M. SAPHORES Pierre à M. LEBRETON Frédéric
- Mme PERMINGEAT Hélène à Mme CHAIX Marie-Pierre
- Mme SIRVENT Eliane à M. FRANCOIS Patrick
- Mme MARSENI Habiba à Mme BOZIER Sylvie

Secrétaire de séance : Mme FAURE-ALLIRAND Estelle

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2023

Rapporteur : Madame Marie-Christine COMBIER

Vu les dossiers de demande de subventions des associations réceptionnés,

Considérant que la nature des projets associatifs présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider,

Considérant que dans le Budget Primitif 2023 au chapitre 65, il est prévu la somme de 96 950 €, destinée à subventionner les associations, les projets scolaires et les organismes mutuels,

Vu l'avis favorable de la commission « Sport – Vie associative » en date du 23 mars 2023,

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions citées ci-dessous :

Nom de l'association	Subventions 2023
Action Sociale	
ADAPEI	500,00 €
A.L.P.E.V. (Espace de vie sociale)	4 500,00 €
ARC EN CIEL (FRATE 07) (100 € par famille)	100,00€
Banque alimentaire Ardèche-Drôme	400,00 €
FNATH Section de Viviers	500,00 €
Les amis de l'Hopital	500,00 €
Le Terreau	600,00 €
Prêt d'honneur municipaux	350,00 €
Secours Populaire	2 200,00 €
TOTAUX	**9 650,00 €**

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le 06/04/2023
ID : 007-210703468-20230404-DEL2023_015SG-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Nom de l'association	Subventions 2023
Solidarité/Logement	
Comité virad Viviers	1 100.00€
ROTARY Club	200.00€
Logement Vallée du Rhône (A.L.V.R.)	
TOTAUX	**1 300.00€**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Nom de l'association	Subventions 2023
Amicales	
Amicale des Sapeurs-Pompiers	1 000,00 €
Amicale Laïque de Viviers	400,00 €
Amicale du Personnel de l'Hôpital	300,00 €
FNACA	300,00 €
Trait d'Union Saint Montanais	100,00 €
UFAC (Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre)	450,00 €
U.N.R.P.A.	1 000,00 €
TOTAUX	**3 550.00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Nom de l'association	Subventions 2023
Animations et fêtes	
Art Présent	1 100,00 €
Peinture sur soie	300.00€
Chorale Contre Temps	500,00 €
Comité des Fêtes	1 500,00 €
Fête de la renaissance	6 500,00 €
TOTAUX	**9 900.00€**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le 06/04/2023
ID : 007-210703468-20230404-DEL2023_015SG-DE

Nom de l'association	Subventions 2023
Culture	
CAVAJAZZ – SMAC 07	6 500,00 €
C.I.C.P. (Centre International Construction et Patrimoine)	15 000,00 €
Collectif du Château de Verchaüs	2 000,00 €
J'apporte ma Pierre	200,00 €
PERPETUUM MOBILE	200,00 €
Zik rock'Ardèche	200,00 €
TOTAUX	**24 100.00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Nom de l'association	Subventions 2023
Intérêt Général/Divers	
Association des Citoyens du Territoire Historique de Viviers	500,00 €
Amis de Viviers – Nature environnement	200,00 €
Comité Départemental de la Prévention Routière	200,00 €
Donneurs de sang bénévoles du secteur de Viviers	350,00 €
Le Chat Libre	800,00 €
TOTAUX	**2 050.00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Nom de l'association	Subventions 2023
Affaires scolaires et périscolaires	
Ass. des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre	1 500,00 €
A.P.A.E.P.V. (Ass. Parents et Amis des Ecoles Publiques)	1 500,00 €
Coop scolaires OCCE La Roubine (Office Central de la Coopérative à l'école)	800,00 €
Coop scolaires OCCE Maternelle Lamarque	800,00 €
Sou des Ecoles Publiques	1 400,00 €
TOTAUX	**6 000.00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le 06/04/2023
ID : 007-210703468-20230404-DEL2023_015SG-DE

Nom de l'association	Subventions 2023

Sport	
Association Rugby Technologie	3 500.00
Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)	500,00 €
Aviron Viviers Montélimar Châteauneuf	1 700,00 €
Association Canoë Kayak de l'Escoutay	200,00 €
CSLG – Vivarais BUDOKAN	400,00 €
Compagnie des Archers de Roqueplane	500,00 €
Fanny Pétanque Vivaroise	1 000,00 €
Gymnastique Volontaire	400,00 €
Judo Club Vivarois	3500,00 €
Le Brochet Vivarois	600,00 €
Tennis Club de Viviers	5000,00 €
Union Nautique Voile Viviers-Montélimar-Pierrelatte	500,00 €
Viviers Basket Club	300.00€
Viviers Jazz Dance	3 000,00 €
Viviers Pointe en Ligne	1 000.00€
Volley Détente Loisir Vivarois	200,00 €
TOTAUX	**22 300.00 €**
TOTAUX GENERAUX	**78 850.00€**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Ces dépenses seront imputées sur le compte 657-4 « Subventions de fonctionnement » du budget principal.

Délibéré le 4 avril 2023
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal
Martine MATTEI
Maire de Viviers

MAIRIE DE VIVIERS (Ardèche)